

CAROLINE RAMADE

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔMÉ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE PARIS

12, RUE ARMAND CARREL – 75019 PARIS
TÉL. : 01.42.00.25.78

ASSOCIATION AIDAFRIQUE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2013

Aux Adhérents de

Association Aidafrique

125, chemin du Restic-Vian
29200 BREST

Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Aidafrique tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 14 janvier 2014

Le Commissaire aux Comptes



Caroline Ramade

AIDAFRIQUE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

125 chemin du Restic-Vian
29200 Brest

BILAN

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

ACTIF

	Au 31.08.2013		Au 31.08.2012	
	Brut	Amortiss. & provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
. Brevets et licences	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
. Terrains	14 482,66	-	14 482,66	14 482,66
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel - expéditions humanitaires	316 513,29	306 706,88	9 806,41	17 803,27
. Autres immobilisations corporelles	44 800,82	44 800,82	-	-
Immobilisations financières				
. Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
Total I	375 796,77	351 507,70	24 289,07	32 285,93
Créances				
. Fournisseurs, avances et acomptes	9 000,00		9 000,00	-
. Autres créances	-		-	-
Valeurs mobilières de placement				
. SICAV monétaires	190 022,57		190 022,57	726 599,57
Disponibilités	267 274,49		267 274,49	312 569,41
Charges constatées d'avance	158,40		158,40	231,00
Total II	466 455,46	-	466 455,46	1 039 399,98
TOTAL GENERAL (I + II)	842 252,23	351 507,70	490 744,53	1 071 685,91

BILAN

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

PASSIF

	Au 31.08.2013	Au 31.08.2012
Fonds associatifs		
. Réserves	1 226 105,28	1 226 105,28
. Report à nouveau débiteur	- 161 588,18	- 365 292,39
. Résultat de l'exercice	- 592 236,34	203 704,21
Total I	472 280,76	1 064 517,10
Provisions pour risques		
	-	-
Provisions pour charges		
	-	-
Total II	-	-
Fonds dédiés		
. Sur subventions	-	-
. Sur autres ressources	-	-
Total III	-	-
Dettes		
. Emprunts et dettes financières divers	10 000,00	-
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	211,67	1 601,28
. Dettes fiscales et sociales	-	-
. Autres dettes	8 252,10	5 567,53
Total IV	18 463,77	7 168,81
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	490 744,53	1 071 685,91

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

CHARGES

	Au 31.08.2013	Au 31.08.2012
Charges d'exploitation		
. Achats	76 955,70	58 509,01
. Autres charges externes	85 919,94	181 728,64
. Impôts et taxes	580,00	2 889,56
. Frais des missions de bienfaisance	1 696 638,64	1 029 720,51
. Autres charges de gestion courante	-	
. Dotations aux amortissements et aux provisions :		
. Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 953,66	13 763,66
. Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-
. Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-
. Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-
Total I	1 869 047,94	1 286 611,38
Charges financières		
. Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
. Charges diverses	5 340,17	2 311,57
Total II	5 340,17	2 311,57
Charges exceptionnelles		
. Charges exceptionnelles	-	-
Total III	-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
. Sur apports	-	-
. Sur subventions de fonctionnement	-	-
. Sur dons manuels	-	-
Total IV	-	-
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)	1 874 388,11	1 288 922,95
Solde créditeur (excédent)	-	203 704,21
TOTAL GÉNÉRAL	1 874 388,11	1 492 627,16

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

PRODUITS

	Au 31.08.2013	Au 31.08.2012
Produits		
. Cotisations des membres	180,00	200,00
. Dons - œuvres de bienfaisance	1 275 144,74	1 429 549,34
. Autres produits courants	0,20	1,14
Total I	1 275 324,94	1 429 750,48
Produits financiers		
. Produits d'épargne associative	5 058,92	7 501,67
. Autres produits financiers	1 742,91	5 375,01
Total II	6 801,83	12 876,68
Produits exceptionnels		
. Autres produits exceptionnels	25,00	50 000,00
Total III	25,00	50 000,00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
. Sur apports	-	-
. Sur subventions de fonctionnement	-	-
. Sur dons manuels	-	-
Total IV	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	1 282 151,77	1 492 627,16
Solde débiteur (déficit)	592 236,34	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 874 388,11	1 492 627,16

ANNEXE LÉGALE DES COMPTES

Exercice du 01/09/2012 au 31/08/2013

Annexe au bilan clos le 31 août 2013 dont le total est de 490 744,53 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 592 236,34 €.

I - PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES, FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles et normes comptables, notamment les règlements n° 99-01 et n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable.

En particulier, les principes et conventions suivants ont été appliqués :

- principe de prudence ;
- principe d'indépendance des exercices ;
- continuité des activités.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

II - NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

État de l'actif immobilisé

Éléments	Valeur brute début ex.	+	-	Valeur brute fin ex.
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
. Terrains	14 482,66	-	-	14 482,66
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel - infirmerie	26 234,25	956,80	-	27 191,05
. Matériel - expéditions humanitaires	289 322,24	-	-	289 322,24
. Autres immobilisations corporelles	44 800,82	-	-	44 800,82
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	374 839,97	956,80	-	375 796,77

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les immobilisations corporelles se rapportent essentiellement à du matériel d'expéditions humanitaires.

État des amortissements et des provisions

Éléments	Valeur en début d'exercice	+	-	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
. Terrains	-	-	-	-
. Constructions	-	-	-	-
. Matériel - infirmerie	12 211,12	6 602,39	-	18 813,51
. Matériel - expéditions humanitaires	285 542,10	2 351,27	-	287 893,37
. Autres immobilisations corporelles	44 800,82	-	-	44 800,82
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	342 554,04	8 953,66	-	351 507,70

AIDAFRIQUE - 125 chemin du Restic-Vian - 29200 BREST

L'amortissement pour dépréciation a été déterminé selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Matériel - expéditions humanitaires : 5 à 7 ans,
- Matériel de transport : 4 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 5 ans,
- Mobilier : 10 ans.

Tableau des échéances des créances et des dettes

Éléments	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et moins de cinq ans	À plus de cinq ans
Immobilisations financières	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
Total	-	-	-	-
Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	-	10 000,00	-
Dettes fournisseurs	211,67	211,67	-	-
Autres dettes	8 252,10	8 252,10	-	-
Total	18 463,77	8 463,77	10 000,00	-

Valeurs mobilières de placement

L'épargne associative est constituée exclusivement de placements de type "court terme" (tels que livret A et autres placements réservés aux Organismes Sans But Lucratif).

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cessions portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement non comptabilisées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 54,38 €.

III - NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Frais des missions de bienfaisance

Eléments		Montants
Missions de bienfaisance	Madagascar	26 924
Missions de bienfaisance	Rép. Démocratique du Congo	1 644 313
Missions de bienfaisance	Sierra Leone	259
Missions de bienfaisance	Matériel de secours	25 142
Total		1 696 638

IV - AUTRES INFORMATIONS

Contributions volontaires à titre gratuit

L'association n'a pas estimé devoir valoriser les contributions volontaires à titre gratuit.